

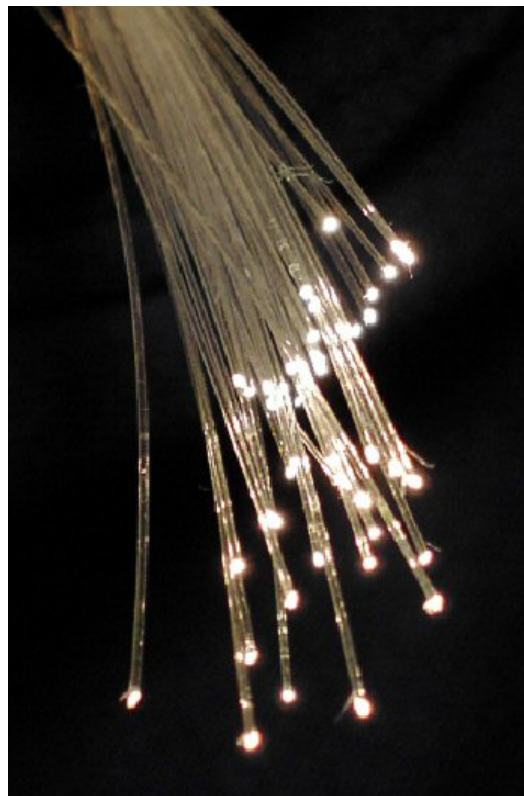
Très Haut Débit

Le département de la Haute-Garonne a élaboré un schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) qui vise à couvrir la quasi-totalité du département en très haut débit (THD), d'ici à 2030 par la mise en place d'un réseau fibre optique FTTH (Fiber To The Home), qui signifie fibre optique jusqu'au domicile.

Le THD permettra de développer et de généraliser de nouveaux usages dans de nombreux domaines tels que le travail, la santé, l'éducation, l'e-administration, la culture ou les loisirs.

Voici quelques exemples de nouveaux services :

- télétravail
- maintien à domicile des personnes dépendantes, téléconsultation médicale
- utilisation des espaces numérique de travail, universités connectées (cours en ligne)
- dématérialisation des démarches administratives,
- télévision 3D connectée, visite virtuelle en 3D d'un musée.
- services de vidéo et de diffusions en ligne,
- utilisation des objets et maisons connectés



Création d'une syndicat mixte ouvert

Un syndicat mixte ouvert (SMO) a été créé pour la mise en œuvre du SDAN et la création d'un réseau THD.

Le SMO permet par ailleurs de garantir la cohérence des réseaux d'initiative publique existants et de mieux assurer la gestion des financements croisés qui seront mobilisés pour la réalisation de ce projet par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, les EPCI et les communes.

Pour le territoire de Save et Garonne pour 2016 :

> Coût

Montée en débit + réseaux de collecte + Etudes : 1 550 958 €

> Financement :

Europe	109 soit 7,07%
	708 €
Etat	273 soit 17,66%
	824 €
Région	159 soit 10,29%
	656 €
Opérateurs	754 soit 48,65%
	577 €
Département	211 soit 11,43%
	314 €
CCSG	51 247 € soit 2,45%

URL source: <http://www.hautstolosans.fr/tres-haut-debit>